



CPN 56 1er et 2 avril 2015.

Précisions demandées sur la tenue de cette CPN56, s'agit-il d'1 ou 2 CPN : le Pt Griset explique qu'il s'agit de 2 CPN. Le collègue Salarié subodore une manœuvre pour présenter les pts de l'ODJ à la CPN52. Des échanges tendus ont lieu sur cette situation.

1 - Adoption des CR CPN56 du 12/11/14 et 17/03/15.

Adoptés.

2 - Création/modification/suppression d'emploi-repère et d'emploi-type (annexe I).

Intervention de la CGC-CMA sur sa position concernant le travail de l'ONE (cf document CGC-CMA fourni en séance) + CFDT sur le souhait de mise en place d'un organigramme des structures pour comprendre l'organisation liée à la Réforme Territoriale (CMAD/CMAI/CMAR).

Griset : adapter nos structures aux structures territoriales définies par la Loi. Les échelons territoriaux n'auront plus le même périmètre d'intervention. L'AG de l'APCM a décidé d'intégrer cette orientation dans son schéma de développement stratégique. Le passage en CMAR reste une option sans être une obligation.

3 - Caractéristiques des emploi-type (article 8-I).

Modification de l'article avec l'aide de la DGE, mais possibilité de porter des activités complémentaires aux fiches de postes.

4 - Demande de la CFDT (article 29 / articles 56 et 59 / Article 15 de l'annexe VIII CHSCT / valeur du point, offre raisonnable d'emploi).

5 - Demande de la CGT : CHSCT, revalorisation du point d'indice.

6 - Demandes FO (article 18 / article 54-I / Annexe XVII - Bilan type / Revalorisation salariale).

7 - Questions diverses.

Valeur du point : pour la CGC-CMA 2% au titre de l'inflation 2014 (1,3%) + rattrapage depuis 2009 (0,7%).